

Objet : journée du 8 octobre

Chers parents

Vous avez reçu une lettre circulaire de l'Education Nationale informant qu'il n'y aura pas d'école le mercredi 8 octobre matin.

Monsieur le Président a pris la décision d'ouvrir le centre de loisirs pour proposer un mode de garde pour les parents.

Merci de diffuser l'information et surtout de demander aux parents d'inscrire leur enfant auprès des services du centre de loisirs au plus tard le lundi précédant.

Cordialement,

C. POMMIER